Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

L'adoption

Qu'elle soit publique ou privée, domestique ou internationale, l'adoption peut se heurter à la bureaucratie, être compliquée et traîner en longueur.Cependant, la joie d'accueillir dans votre foyer un nouveau membre de la famille et de prendre soin de cette jeune vie, compensera largement les inconvénients de la procédure d'adoption. Avant de vous décider à adopter un enfant, il est important d'explorer, de comprendre et de considérer toutes les options qui s'offrent à vous dans ce domaine.



Les types d'adoption

L'adoption est une pratique sous juridiction provinciale dont le processus varie à travers le pays; la plupart des provinces offrent à leurs résidents ces quatre types d'adoption :

1. **L'adoption publique.** L'adoption publique consiste à adopter un enfant par l'entremise du service de protection de l'enfance de votre région. Comme il y a très peu d'enfants en bas âge pouvant être adoptés, la procédure d'adoption peut facilement impliquer une attente de six à huit ans.

 Cependant, des milliers d'enfants plus âgés ou ayant des besoins spéciaux attendent de trouver une famille d'adoption. L'adoption publique est normalement gratuite, bien que dans certaines agences il faille débourser les frais de l'étude du milieu familial et d'autres services.

2. **L'adoption par la famille immédiate et les beaux-parents.** De nombreux beaux-parents et des personnes apparentées désirent adopter un enfant dont ils s'occupent. Le processus et les lois qui régissent l'adoption par un beau-parent ou un parent varient d'une province à l'autre. Demandez conseil à un avocat spécialisé en droit de la famille dans votre province. Les frais liés à ce type d'adoption sont habituellement les honoraires des avocats et les frais de cour et ils varient selon le cas.
3. **L'adoption domestique privée.** Les parents naturels effectuent avec l'intermédiaire le choix des parents adoptifs pour leur enfant. La plupart des enfants pouvant être adoptés de cette façon sont des enfants âgés de moins de six mois. Toutes les personnes impliquées doivent s'entendre sur le degré de franchise et la relation que les parents naturels auront avec l'enfant après son adoption. Les coûts de l'adoption privée, les frais de cour, l'intermédiaire et l'étude du milieu familial sont généralement payés par les parents adoptifs éventuels. Certains intermédiaires demandent également que les parents adoptifs déboursent les frais du counseling pour les parents naturels. L'argent ne devrait jamais être remis directement aux parents naturels. Assurez-vous de demander une ventilation complète des frais. Des parents adoptifs désirant utiliser ce type d'adoption peuvent s'attendre à payer entre 6 000 $ et 10 000 $. Les agences d'adoptions privées sont autorisées uniquement dans certaines provinces. Assurez-vous d'obtenir des références et de recueillir le plus de renseignements possible sur l'agence avant de signer une entente.
4. **L'adoption internationale.** L'adoption d'un enfant né dans un autre pays est très compliquée. C'est la raison pour laquelle la plupart des personnes intéressées par l'adoption internationale demandent l'aide et les conseils d'une agence privée. Ces agences vous aident à trouver, dans un autre pays, un enfant placé en adoption. Elles effectuent les démarches d'adoption et elles aident les parents adoptifs dans le processus d'immigration.

Le processus de l'adoption internationale peut durer de six à 5 ans, selon le pays. Les règles concernant l'âge des parents, l'état matrimonial et le statut financier varient d'un pays à l'autre.

Les coûts de l'adoption internationale varient énormément. Les dépenses peuvent inclure l'étude du milieu familial, les frais d'immigration, les frais de l'agence, les honoraires des avocats, les frais de demande, ainsi que les coûts du service de traduction, les déplacements et les examens médicaux. Une fois terminée, l'adoption internationale pourra avoir coûté entre 15 000 $ et 30 000 $. N'oubliez pas de demander une ventilation complète des coûts et de l'allocation des frais.

L'étude du milieu familial

L'étude du milieu familial offre au spécialiste de l'adoption l'occasion d'évaluer votre famille, votre personnalité, vos valeurs, votre point de vue sur le rôle parental et la pertinence de l'adoption. Cette étude est aussi utilisée pour aider à déterminer le genre d'enfant qui bénéficierait davantage de votre foyer et de vous comme parents.

Habituellement, le spécialiste de l'adoption effectue plusieurs rencontres de deux à trois heures chacune à son bureau et à votre résidence. Dans toutes les provinces, les parents adoptifs éventuels doivent subir l'épreuve de l'étude du milieu familial avant d'être autorisés à adopter un enfant. Ce processus peut prendre de trois à douze mois.

La plupart des agences spécialisées dans l'adoption effectuent l'étude du milieu familial ou peuvent vous recommander un spécialiste en bureau privé. Ce spécialiste vous soumettra (avec votre conjoint, s'il y a lieu) à une série d'entrevues dans le but de mieux saisir votre personnalité et vos idées sur le rôle parental.

Lorsque l'étude du milieu familial est terminée, le spécialiste de l'adoption soumet au ministère provincial responsable sa recommandation sur votre capacité à devenir des parents adoptifs. Si le ministère approuve votre demande, un enfant sera placé chez vous lorsque le jumelage approprié aura été effectué.

Si l'étude du milieu familial est l'élément le plus difficile du processus d'adoption, elle en est aussi l'un des plus importants. Souvenez-vous que le placement d'adoption est fondé sur les besoins de l'enfant. Il se pourrait que vous ne puissiez être jumelé au premier enfant disponible, non pas parce que vous n'avez pas réussi à l'examen, mais parce que votre environnement familial ne convient pas à cet enfant. Même si l'approbation de votre demande ne garantit aucunement qu'un enfant soit placé chez vous, l'étude du milieu familial vous aide à vous préparer aux joies et aux défis du rôle parental.

Choisir un type d'adoption

L'adoption exige des engagements majeurs en termes de temps, d'énergie et de dévouement, autant à l'égard du processus de demande qu'à l'égard de l'enfant dont vous prendrez soin. Après avoir décidé d'adopter un enfant, il faudra déterminer la voie à emprunter. Étudiez les avantages et les pièges de chaque type d'adoption et décidez ce qui importe le plus pour vous. Par exemple, si vous êtes inflexibles sur l'adoption d'un enfant en bas âge, vous pouvez opter pour l'adoption domestique privée ou l'adoption internationale. Les personnes intéressées à adopter un enfant plus âgé pourraient opter pour l'adoption publique, qui est moins dispendieuse et parfois plus rapide.

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d'information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.